



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

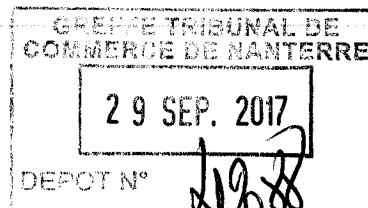
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 08410

Numéro SIREN : 509 439 337

Nom ou dénomination : A75 NETWORKS

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2017 sous le numéro de dépôt 42088



A75 NETWORKS

Société par Actions Simplifiée

30, avenue Edouard Belin
92500 Rueil-Malmaison

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

7ms

A75 NETWORKS

Société par Actions Simplifiée

30, avenue Edouard Belin
92500 Rueil-Malmaison

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A75 NETWORKS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 31 mai 2017

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Marc de Villartay

A75 NETWORKS

ACTIF	Au 31 décembre 2016			Au 31 décembre 2015
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
Capital souscrit non appelé.....				
> ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres	2 372	2 304	69	0
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions	71	7	64	
Installations, matériel et outillage				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations mises en concession par le concessionnaire :				
Immobilisations en cours				
Immobilisations non renouvelables	772 317	556 628	215 689	307 191
Immobilisations renouvelables	49 304	43 157	6 148	4 812
Immobilisations financières (2) :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
> TOTAL I	824 065	602 096	221 970	312 004
> ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 766		3 766	
Créances (3) :				
Clients et comptes rattachés.....	11 720		11 720	41 651
Autres	1 262 208		1 262 208	1 256 005
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie	30 013		30 013	30 013
Disponibilités	53 406		53 406	63 824
Charges constatées d'avance (3)	5 015		5 015	5 015
> TOTAL II	1 366 128		1 366 128	1 396 508
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
> TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 190 193	602 096	1 588 097	1 708 511
(1) - Dont droit au bail				
(2) - Dont à moins d'un an				
(3) - Dont à plus d'un an				

7ms

A75 NETWORKS

PASSIF	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
>CAPITAUX PROPRES		
Capital	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	1 483	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau		-60 487
Résultat de l'exercice	130 040	90 145
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
>TOTAL I	281 523	179 659
>PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
>TOTAL II		
Caducité sur actifs renouvelables (III)	33 140	26 954
>DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours.....		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	181 309	207 754
Dettes fiscales et sociales.....	2 605	3 176
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	2 307	666
Autres dettes.....	649 060	649 060
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance.....	438 154	641 242
>TOTAL IV	1 273 434	1 501 899
Ecart de conversion Passif (V)		
>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 588 097	1 708 511
(1) - Dont à plus d'un an		
Dont à mois d'un an		
(2) - Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de bar		
(3) - Dont emprunt participatifs		

gms

A75 NETWORKS

COMPTES DE RESULTAT (1 ^{er} partie)		Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		597 302	587 530
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens et services)		597 302	587 530
Montant du Chiffre d'Affaires			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subvention d'exploitation			
Reprise sur provisions (et amortissements), transferts de charges		2 595	32
Autres produits		599 897	587 562
> Total I			
CHARGES D'EXPLOITATION (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stocks sur achats de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks sur Achats de matières premières et autres		298 670	298 328
Autres charges et charges externes		4 579	4 884
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations		101 915	104 449
- sur immobilisations : dotations aux amortissements			
- sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- sur actifs circulants : dotations aux dépréciations			
- dotations aux provisions		119 002	110 090
Autres charges		484 175	515 719
> Total II			
> 1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		105 722	71 843
QUOTES-PARTS DES RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice ou perte transférée III			
Perte ou bénéfice transférée IV			
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)		24 319	18 302
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différence positive de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
> Total V		24 319	18 302
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilés (4)			
Différence négative de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total VI			
> 2. RESULTAT FINANCIER (V+VI)		24 319	18 302
COMPTES DE RESULTAT (2 ^e partie)		Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
> 3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)		130 040	90 145
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
> Total VII			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
> Total VIII			
> 4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		624 216	605 864
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		484 175	515 719
> TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + V + VII)			
> TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		130 040	90 145
> BENEFICE OU PERTE			
(1) - Dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) - Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) - Dont produits concernant les entités liées			
(4) - Dont intérêts concernant les entités liées			

MS

SAS A75 NETWORKS

RCS NANTERRE 509 439 337



la fibre est là !

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016

I - Faits caractéristiques de l'exercice

II - Règles et méthodes comptables

III - Notes sur le bilan

IV - Notes sur le compte de résultat

V - Autres informations

gms

I - Faits caractéristiques de l'exercice

La société A75 NETWORKS a été enregistrée au registre du commerce de NANTERRE le 08 décembre 2008 et clôture au 31 décembre 2016 son huitième exercice comptable.

Par contrat en date du 18 Mars 2009, le Syndicat Mixte "Autoroute Numérique A75" a délégué, sous forme d'affermage, à la société A75 NETWORKS l'exploitation et la commercialisation d'une infrastructure optique sur le tracé de l'Autoroute A75.

II - Règles et méthodes comptables

1) Principes généraux

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement ANC n°2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général et plus particulièrement selon les dispositions relatives aux immobilisations faisant l'objet d'une concession de service public.

2) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Lors de la construction de l'infrastructure passive de télécommunications, celle-ci est comptabilisée en immobilisations en-cours. A la date de mise en service du réseau, elle est inscrite en « Immobilisations mises en concession ». Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien. Ainsi, les immobilisations non renouvelables sont amorties sur la durée de la délégation de service public et les immobilisations renouvelables sont amorties selon leur durée d'utilisation propre.

Dès lors que le réseau a été réceptionné, un test de perte de valeur des immobilisations mises en concession est réalisé de façon annuelle. Ce test vise à s'assurer que la valeur actuelle des immobilisations mises en concession demeure supérieure à la valeur nette comptable de celles-ci. La valeur actuelle est déterminée à partir de l'estimation des flux de trésorerie futurs actualisés que la société s'attend à obtenir des immobilisations testées. Ce test n'a pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation, en plus de l'amortissement linéaire, des immobilisations mises en concession.

Un amortissement de caducité est pratiqué sur les immobilisations renouvelables du fait du maintien au niveau exigé par le service public, du potentiel productif. Cela vise en particulier les équipements permettant l'activation du réseau. Cet amortissement de caducité est inscrit au passif du bilan. Etant considéré la nature de ces équipements, il n'est pas constitué de provision pour renouvellement.

Pour l'infrastructure passive de télécommunications, la durée d'amortissement retenue correspond à la durée de la concession.

Les travaux de raccordement sont inscrits en investissements au fur et à mesure qu'ils sont réalisés et sont amortis sur la durée résiduelle du contrat de concession, étant donné qu'ils représentent une mise en valeur de l'ensemble de l'infrastructure qui sera remise au concédant en fin de contrat.

Les entités en phase de déploiement procèdent à l'immobilisation des frais financiers engagés pour le financement de l'infrastructure.

3) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et évaluées au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché. De fait, compte tenu des procédures de cession appliquées en fin d'exercice, ces deux valeurs sont identiques.

YMS

4) Créances d'exploitation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas à la clôture pour analyser le niveau de risque de non recouvrement. En fonction de cette appréciation, une provision est comptabilisée en cas de risque de non recouvrement.

5) Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation née du risque.

6) Chiffre d'affaires

Les frais d'accès facturés aux clients sont inscrits en produits de l'exercice au cours duquel la prestation de raccordement est réalisée, en sus des prestations de services. Le prix de cette prestation est indépendant du coût des raccordements venant valoriser le réseau, et s'analyse comme un droit à raccordement, élément du prix de la prestation venant contribuer au financement des investissements réalisés au même titre que les locations de fibres ou services de bande passante.

Les prestations de services sont comptabilisées conformément aux différents contrats signés. La date de facturation appliquée correspond à la date de mise en service des différentes prestations.

Le produit de la vente des I.R.U. (Indefeasible Right of Use) est étalé sur la durée du contrat de location.

7) Résultat courant

Le résultat courant comprend le résultat de l'exploitation ainsi que les produits et les charges liés au financement des activités. Il ne prend pas en compte les éléments à caractère non récurrent tels que les coûts et provisions associés aux cessions d'actifs hors exploitation, les coûts de fermeture de sites et les charges de restructuration.

III - Notes sur le bilan

Données en € sauf indication contraire

1) Immobilisations

La variation des immobilisations, en valeurs brutes, se présente comme suit

	31-12-2015	Acquisitions	Cessions	Autres	31-12-2016
Autres immobilisations incorporelles	2 300	72			2 372
Autres immobilisations corporelles		71			71
Immo./concession - en cours					
Immo./concession - non renouvelables	769 464	2 853			772 317
Immo./concession - renouvelables	46 607	2 697			49 304
Immobilisations financières					
Immobilisations brutes	818 371	5 694			824 065

2) Amortissements

	31-12-2015	Dotations	Reprises	31-12-2016
Autres immobilisations incorporelles	2 299	4		2 304
Autres immobilisations corporelles				
Immo./concession - non renouvelables	462 273	94 355		556 628
Immo./concession - renouvelables	41 795	1 362		43 157

gms

Immobilisations financières

Amortissements des immobilisations

506 367

95 721

602 088

gms

3) Echéances des créances

	Total	- 1 an	+ 1 an	+ 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres				
Immobilisations financières				
Avances et acomptes	3 766	3 766		
Créances clients et comptes rattachés	11 720	11 720		
Etats et collectivités publiques	47 944	47 944		
Groupe et associés	1 214 223	24 223		1 190 000
Comptes courants de trésorerie groupe				
Autres débiteurs				
Comptes de tiers	1 277 653	87 653		1 190 000

Le poste "Groupe et associés" comprend le principal du compte courant d'associé octroyé par A75 à COVAGE pour 1,2M€, ainsi que 24K€ d'intérêts courus.

4) Valeurs mobilières de placement

La variation des valeurs mobilières de placement se présente comme suit :

	31-12-2015	Entrées	Sorties	31-12-2016
CREDIT DU NORD				
- ETOILE C.TER.INSTITUTIONS SI.	30 013			30 013
Valeurs mobilières de placement	30 013			30 013

5) Capitaux Propres

Le capital social se décompose comme suit :

Actions	Nombre	Valeur nominale	Valeur totale
Parts émises au 31/12/2015	15 000	10	150 000
Parts émises pendant l'exercice			
Parts remb. ou annulées pdt exc			
Au 31 décembre 2016	15 000	10	150 000

Le capital social s'élève à 150.000,00 € et se répartit à la clôture de l'exercice comme suit :

Associés	31-12-2015			31-12-2016		
	Nb de part	Montant	%	Nb de part	Montant	%
COVAGE	15 000	150 000	100,00 %	15 000	150 000	100,00 %
Total	15 000	150 000	100,00 %	15 000	150 000	100,00 %

La variation des capitaux propres se présente comme suit :

	31-12-2015	Affectation résultat N-1	Augmentation de Capital	Distribution de dividendes	Résultat de l'exercice	31-12-2016
Capital social	150 000					150 000
Réserves		1 483				1 483
Primes						
Dividendes		28 175		-28 175		
Report à nouveau	-60 487	60 487				
Résultat	90 145	-90 145			130 040	130 040
Subvention d'investissement						
Provisions réglementées						
Total	179 659	0		-28 175	130 040	281 523

gms

6) Echéances des dettes

	Total	- 1 an	+ 1 an	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès étb de crédit				
Solides créditeurs de banques				
Dettes rattachées à des participations				
Comptes courants Associés				
Dettes financières				
Avances et acomptes reçus sur cdes				
Fournisseurs et comptes rattachés	181 309	181 309		
Etats et collectivités publiques	2 605	2 605		
Autres créditeurs				
Dettes d'exploitation	183 914	183 914		
Dettes sur immobilisations	2 307	2 307		
Impôts sur les sociétés				
Dettes diverses	2 307	2 307		

7) Comptes de régularisation - passif

Les comptes de régularisation-passif se décomposent ainsi :

	Total	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance	438 154	438 154		
Comptes de régularisation passif	438 154	438 154		

Les produits constatés d'avance représentent notamment les produits perçus à l'occasion de la ventes des IRU et qui sont comptabilisés en chiffre d'affaires sur la durée du contrat de location.

8) Produits à recevoir et charges à payer

	31-12-2016
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	432
Autres créances	
Produits à recevoir	432
Emprunts et dettes auprès étb de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	181 274
Dettes fiscales et sociales	2 398
Dettes sur immobilisations et cpt rattachés	2 307
Autres dettes	
Charges à payer	185 979

7ms

IV - Notes sur le compte de résultat

1) Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires en K€ se décompose ainsi :

BANDE PASSANTE	98
LOCATIONS	470
HEBERGEMENT	29
DSL	
FTTH	
RADIO (Wifi/Wimax/CPL)	
Total Prestations de services	597
Frais d'accès	1
Total Chiffre d'Affaires	597

Le chiffre d'affaires locations comprend 188K€ d'IRU

2) Résultat financier

Le résultat financier est essentiellement constitué des éléments suivants :

	31-12-2016
Revenus des titres de participation	
Reprises de provisions financières	
Autres produits financiers	24 319
Dotations aux provisions financières	
Autres charges financières	
Total résultat financier	24 319

Les produits financiers sont liés aux placements en SICAV et aux intérêts dus au titre de l'exercice sur le compte courant COVAGE.

3) Résultat exceptionnel

NEANT

4) Impôt sur les sociétés

Le résultat fiscal après imputation du déficit reportable à titre individuel est nul au 31 décembre 2016

gms

V - Autres informations

1) Effectif

La société n'emploie pas de salarié.

2) Identité des Sociétés consolidantes :

COVAGE
30 AVENUE EDOUARD BELIN
92500 RUEIL-MALMAISON

3) Informations sur la fiscalité différée

La société fait partie depuis le 01/01/2012 du groupe d'intégration fiscale dont la tête de groupe est COVAGE SAS.

Au 31/12/2016 :

=> Le montant du déficit reportable utilisable au niveau individuel s'élève à 198K€.

=> Le déficit fiscal de la société utilisé, depuis son entrée, par le groupe d'intégration fiscale, s'élève à 0K€.

4) Engagements hors bilan

La société doit assurer ses engagements d'exploitation du réseau de télécommunication conformément au contrat de délégation de service publique (type affermage), et notamment en fin de délégation de service publique, le retour de l'infrastructure au concédant.

*Levier certifié conforme
M. Roulier*

A75 NETWORKS

Société par actions simplifiée

Au capital de 150.000 euros

Siège social : 30 avenue Edouard Belin – 92500 Rueil-Malmaison

509 439 337 R.C.S Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE 30 JUIN 2017

TROISIEME DECISION

L'Associée unique constate que l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice net comptable de 130.040,47 euros qu'il décide, sur proposition du Président, d'affecter de la façon suivante :

- 5% à la réserve légale, soit la somme de	6.502,02 €
- A l'associé unique, à titre de dividendes, la somme de	123.538,45 €
Total égal au bénéfice de l'exercice	<u>130.040,47 €</u>

L'Associée unique constate qu'au titre des trois précédents exercices, il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes :

Exercice au 31.12.2015 :

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : néant

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 28.175,63 €

Exercice au 31.12.2014 :

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : néant

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : néant

Exercice au 31.12.2013 :

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : néant

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : néant

copie certifiée conforme
J.M. Mouton